

Déclaration du grand groupe des travailleurs et des syndicats au sujet du Forum politique de haut niveau de 2018

Le Programme à l'horizon 2030 se fonde sur la reconnaissance d'une interdépendance entre les durabilités environnementale, économique et sociale. Conjointement à l'Accord de Paris sur le climat et au Programme d'action d'Addis-Abeba, il fournit le cadre nécessaire pour parvenir à des sociétés durables et résilientes au moyen d'une approche fondée sur les droits, une condition préalable à la réalisation d'un développement durable. Trois ans plus tard, la réalisation des objectifs de développement durable d'ici à 2030 est loin d'être acquise ; les défis restent nombreux pour éradiquer la pauvreté, lutter contre le changement climatique, assurer un travail décent ainsi qu'une éducation de qualité, réduire les inégalités et construire des sociétés pacifiques et inclusives pour tous. Les gouvernements se sont engagés à faire en sorte que le Programme à l'horizon 2030 soit réalisé ; pourtant, le Forum politique de haut niveau (FPHN) de 2018 révèle un manque d'ambition, de financement public et d'engagement se traduisant par des actions concrètes pour surmonter les obstacles à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) d'ici 2030.

Un monde « zéro carbone » et « zéro pauvreté » est à notre portée, mais des efforts collectifs et inclusifs sont nécessaires. Pourtant, le rôle légitime des syndicats et des travailleurs dans la défense de leurs droits, la protection de leurs intérêts et leur contribution à des sociétés plus justes fait l'objet d'attaques partout dans le monde. Les syndicalistes sont victimes d'intimidations, de violences et parfois même de meurtres. Ces problèmes doivent être abordés tout au long du processus du Programme à l'horizon 2030.

Le modèle économique actuel n'est pas durable ; tant des points de vue social et écologique qu'économique. La transition vers une économie « zéro carbone » inclusive ne sera socialement juste et durable que si les droits des travailleurs sont garantis. Le grand groupe des travailleurs et des syndicats appelle à une « transition juste », fondée sur une approche inclusive qui réunit les travailleurs, les communautés, les employeurs et les gouvernements dans un dialogue social afin de mettre en œuvre les plans, des politiques et des investissements concrets qui s'avèrent nécessaires pour une transformation rapide et équitable vers des sociétés durables sur le plan environnemental qui respectent les frontières planétaires. Elle met l'accent sur l'emploi et veille à ce que personne ne soit laissé pour compte dans le cadre de l'effort collectif visant à réduire les émissions, à protéger le climat et la biodiversité et à faire progresser la justice sociale et économique.

En outre, si les gouvernements veulent sérieusement lutter contre la pauvreté et les inégalités, les salaires et le travail décent doivent figurer au centre du Programme 2030. La baisse de la part des salaires dans le PIB est une réalité mondiale à laquelle il convient de faire face de toute urgence. Le nivellement par le bas en matière d'impôts et de salaires n'assurera pas un avenir durable. Une éducation publique, des services de santé et des services sociaux gratuits, accessibles à tous et favorisant l'égalité des sexes, y compris pour les migrants et les réfugiés, sont des éléments essentiels pour créer un développement économique et social durable et lutter contre la pauvreté et les inégalités.

On estime qu'un investissement de 90.000 milliards de dollars US en infrastructures est nécessaire d'ici 2030 pour mettre en œuvre les ODD. Les travailleurs et les syndicats estiment que l'investissement public, avec les biens publics représentant l'objectif premier, constitue l'instrument le plus adéquat pour concevoir et mettre en œuvre cet effort. Nous nous inquiétons sérieusement de la privatisation croissante des services publics, y compris dans le cadre de partenariats public-privé. Ces derniers ne constituent en aucun cas une méthode accélérée pour réaliser les ODD, mais plutôt une atteinte à la qualité, à l'équité ainsi qu'aux droits humains. Par ailleurs, ils entraînent souvent des coûts supplémentaires sur le long terme. Les PPP sont inadaptés et inefficaces en ce qui concerne les services essentiels et critiques ; ils privatisent les profits et socialisent les risques.

En outre, les gouvernements sont censés soutenir les cadres réglementaires et politiques nécessaires pour que le secteur privé puisse contribuer à la réalisation des droits humains et des objectifs du Programme à l'horizon 2030 définis au niveau national, conformément à l'intérêt public et en particulier lorsque des ressources publiques sont déployées. Par exemple, dans le contexte de l'eau, toutes les contributions du secteur privé devraient être expressément définies dans des accords juridiquement contraignants, avec une référence explicite au droit fondamental à l'eau et à l'assainissement pour tous comme objectif principal de tout accord de ce type.

D'autres mesures importantes sont nécessaires : les gouvernements doivent garantir la transparence et la responsabilité des entreprises en matière d'investissements et créer les cadres réglementaires nécessaires pour que les entreprises s'acquittent de leurs responsabilités de « diligence raisonnable », comme le prescrivent les

Principes directeurs des Nations Unies ayant trait aux entreprises et aux droits de l'homme. Des mécanismes d'indemnisation doivent être mis en place. Qui plus est, les gouvernements doivent combler les failles du régime fiscal international afin que les entreprises paient leur part équitable et éviter l'évasion fiscale.

Du côté des solutions, les travailleurs et les syndicats soulignent le rôle clé du dialogue social en tant que moteur et instrument de gouvernance pour le développement durable. Le dialogue social crée le sentiment d'appropriation locale de la transition dont nos sociétés ont besoin, renforce le consensus et l'inclusion sociétale, facilite la mise en œuvre des politiques et des mesures convenues et renforce les processus démocratiques. En matière de développement, il est au cœur des réussites, tant dans le passé qu'à l'heure actuelle. Il convient donc de reconnaître et de valoriser son rôle dans le cadre de la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030.

Réforme du FPHN

L'examen du processus du FPHN intervient à un moment crucial en vue de le renforcer, notamment le processus des ENV, et ce, afin qu'il puisse devenir un véritable espace de recommandations politiques débouchant sur des mesures concrètes, dans le respect de son mandat. Les travailleurs et les syndicats recommandent de mettre davantage l'accent sur le financement dans les discussions et les résultats du FPHN, y compris le processus d'ENV. Il en va de même pour la participation des travailleurs et des syndicats à la planification et à la mise en œuvre du Programme 2030 au niveau national.

Le grand groupe des travailleurs et des syndicats se réjouit des discussions visant à mieux intégrer la dimension régionale. Il reste encore beaucoup à faire afin que les parties prenantes puissent faire entendre leur voix au niveau régional. Néanmoins, nous constatons avec joie certaines expériences encourageantes qui se sont déroulées l'année dernière. À l'échelle mondiale, en particulier en ce qui concerne les ENV, les améliorations restent nécessaires pour permettre aux organisations de la société civile, y compris les syndicats, de s'engager de manière constructive avec les gouvernements sur le contenu des présentations d'examen.

Sans une démarche inclusive à tous les niveaux, l'objectif qui consiste à ne laisser personne sur le bord du chemin ne pourra être atteint. Le Programme à l'horizon 2030 reconnaît ce fait et engage tous les acteurs à adopter une approche multipartite.